



## **Projet de loi 86 : La perte de la démocratie scolaire entravera le développement des communautés et des régions**

Amos, 14 mars 2016 --- Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA), monsieur Normand Gauthier, s'oppose à l'adoption du projet loi de 86 lequel abolit la démocratie scolaire. La perte de cette gouvernance locale pour une centralisation du pouvoir à Québec nuira au développement des communautés, de la MRC et de la région. Il désire également l'assurance que le projet de loi n° 70 sur l'adéquation formation – emploi tiendra compte des réalités de nos entrepreneurs.

### **La perte de la démocratie scolaire : un affaiblissement de l'autonomie territoriale**

Le président mentionne que la présence d'élus scolaire assure une voix aux régions souvent malheureusement face au point démographique des grands centres. Les commissaires sont à l'écoute des besoins des communautés qu'ils représentent et défendent les intérêts des contribuables, mais surtout assurent l'équité des services éducatifs sur l'ensemble des localités desservies. Par leur implication à titre de représentant des commissions scolaires dans divers comités, les élus connaissent bien les besoins et les réalités des milieux et des diverses communautés économique, culturelle, sportive, scientifique et sociale. Selon lui, il faut sauvegarder cette démocratie pour préserver notre identité locale ainsi que son rayonnement structurant sur l'ensemble des sociétés locales et régionales. Pour lui : « *accepter d'abolir cette démocratie, c'est de se priver d'un levier de développement incontournable pour les régions!* ».

**SE RASSEMBLER  
POUR SE  
DÉVELOPPER**



### **Le projet de loi n°70 : Obtenir la garantie que les besoins de main-d'œuvre régionaux seront considérés**

En ce qui concerne l'offre de formation professionnelle et technique en région, l'actuel système permet d'impliquer des gens d'affaires dans le processus décisionnel, notamment par le travail du Conseil régional des partenaires du marché du travail. L'enjeu ici se situe davantage dans le projet de loi n° 70 visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi. « Il faut s'assurer que l'adéquation répond aux besoins de main-d'œuvre de nos entreprises et du développement de notre MRC. La mobilité des étudiants et des travailleurs demeure toujours un enjeu.

### **Une invitation lancée au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.**

Tout comme son homologue de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, le président de la CCICA lance une invitation au nouveau ministre de l'Éducation, monsieur Sébastien Proulx, à venir visiter les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

-30-

Source :

Normand Gauthier – Président de la Chambre de commerce et d'Industrie du Centre-Abitibi

819 732-8100 -president@ccica.ca

**SE RASSEMBLER  
POUR SE  
DÉVELOPPER**